

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LES ZONES D'ACCELERATION AUX ENERGIES RENOUVELABLES



DU LUNDI 29 JANVIER AU 12 FEVRIER 2024

NOTE DE PRESENTATION

Dans le cadre de la loi d'accélération de la production des Energies renouvelables du 10 mars 2023, une consultation publique est lancée afin de définir des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables sur notre village.

La loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables vise à :

- Faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour rattraper le retard de la France pris dans ce domaine.
- Diviser par deux le temps de déploiement des projets d'Energies Renouvelables (EnR).

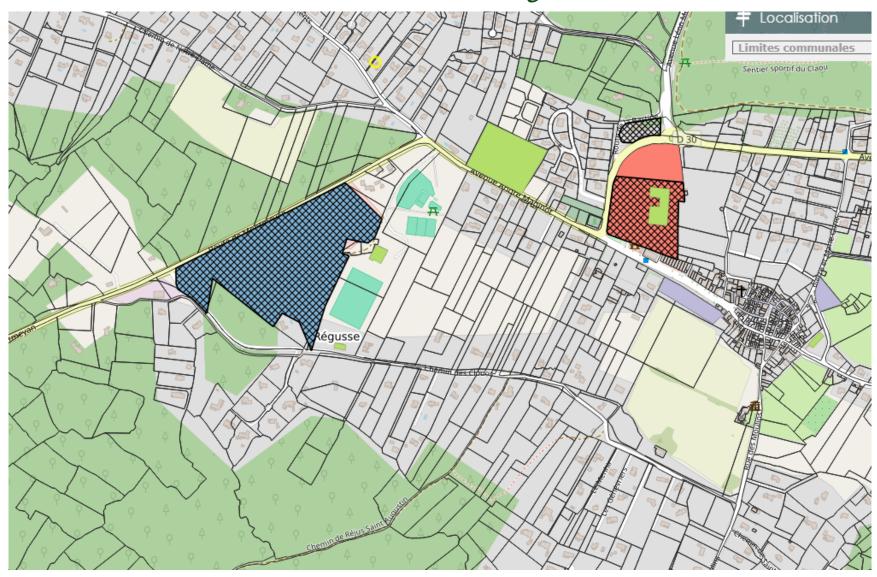
C'est dans ce cadre que les communes doivent établir, en lien avec leur population, une cartographie des secteurs propices au déploiement de ces nouvelles énergies, définie à partir des potentiels énergétiques locaux. Sont essentiellement visés, des secteurs où des projets d'une ampleur significative pourront être développés.

Ces zones peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : Photovoltaïques, Eolien terrestre, Géothermie, Biomasse, Méthanisation, Hydroélectricité

Nous vous invitons à vous informer et indiquer vos observations sur les propositions formulées par la commune.

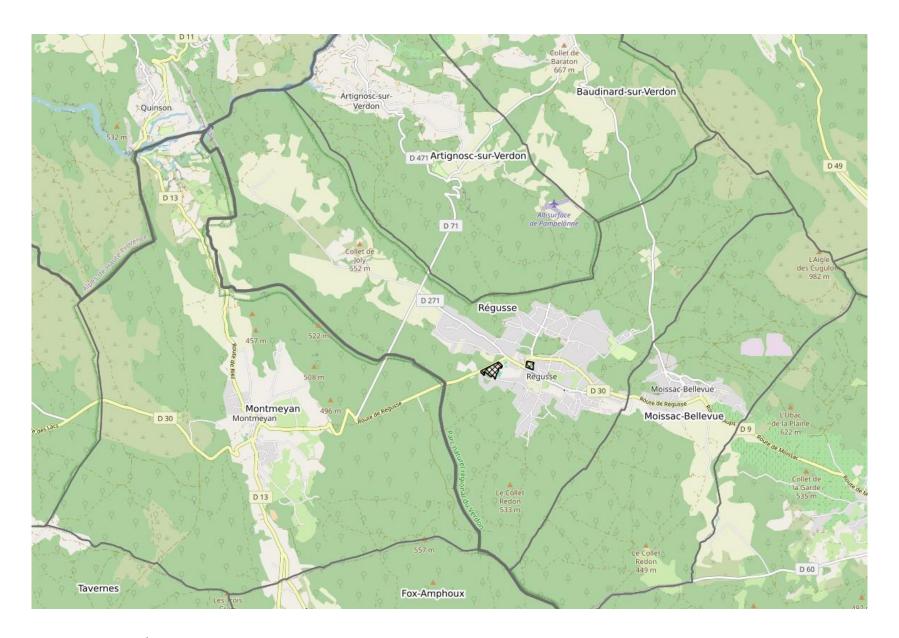
PHOTOVOLTAIQUE SUR REGUSSE

Toitures et Parkings



PHOTOVOLTAIQUE SUR PARKING







Légende :

Zone d'accélération sur parking

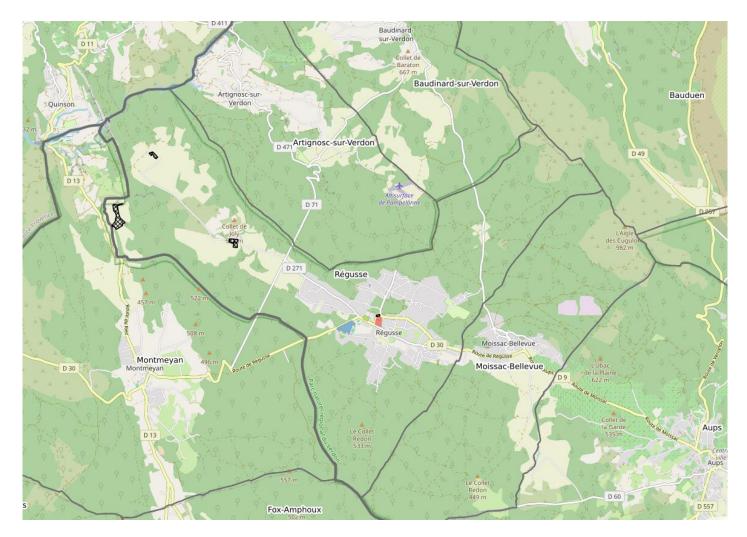


Ombrières :

- Projet sur terrain de pétanque
- Projet parking des écoles
- Projet parking rue Pierre et Marie Curie
- Projet sur future zone artisanale

PHOTOVOLTAIQUE SUR TOITURE





Légende :

- Bâtiment avec photovoltaïque existant sur toiture (Crèche)
- Zone avec photovoltaïque sur Toiture, à prévoir (Piscine, snack, école...)
- Future zone d'implantation Photovoltaïque sur toiture (ZAC, résidence partagée, hangar local technique...)

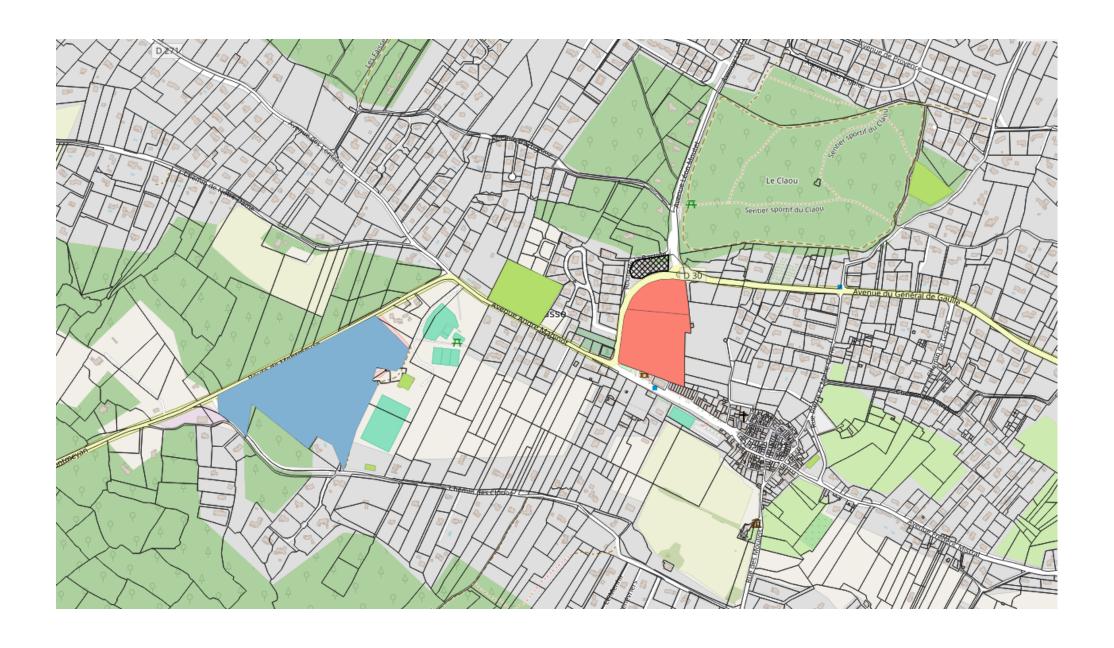


Zoom sur le centre du village



Projet de panneaux sur toiture :

- Piscine
- Mairie
- Bâtiment stade, Salle multi activité
- Ancienne école
- Future résidence Partagée
- Future Zone Artisanale
- Projet San Bastian



OUEST:

Domaines privés

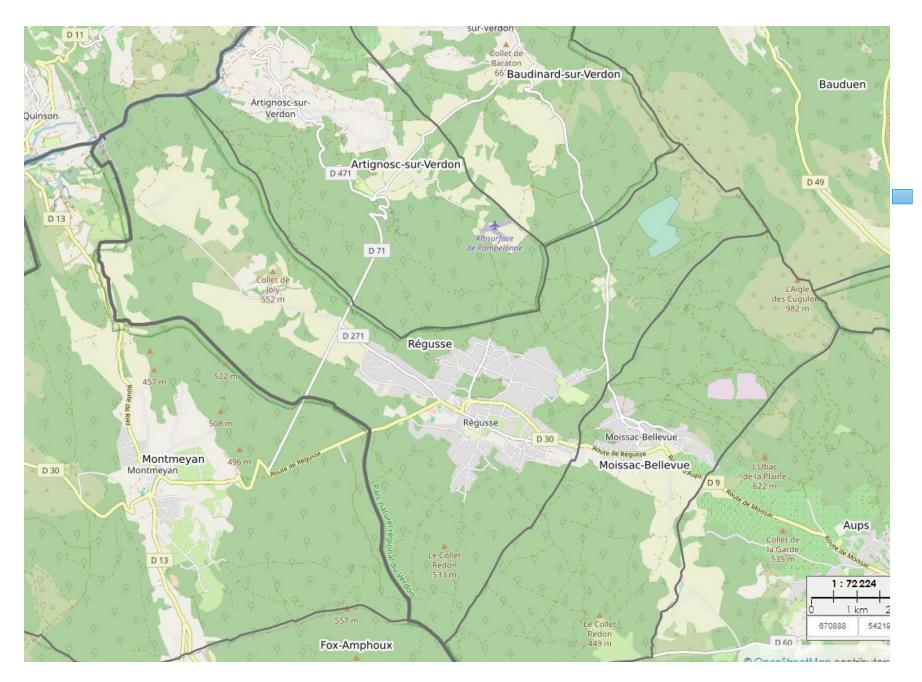
<u>Possibilités</u>:

- Domaine de La Tour
- Domaine Saint Vincent
- Domaine Saint Maurin



PHOTOVOLTAIQUE AU SOL





Légende :

- Zone de photovoltaïque au sol



Nord du village :

- Projet parc photovoltaïque

GEOTHERMIE



HYDROELECTRICITE



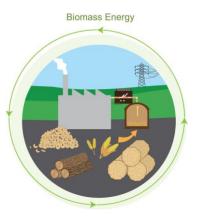
METHANISATION



EOLIEN



BIOMASSE



Aucune prévision pour la commune de Régusse